



Droit de retrait

Par Shaina86

Bonjour,

Mon mari travail en tant que concierge dans une résidence avec que des propriétaires. Mon mari et moi nous avons été insulté menacé de mort lui sur son lieu de travail car il a un logement de fonction. Lu Di son employeur veut une conciliation sachant qu'on a déposé trois plaintes avec des preuves et ce monsieur qui a commencé conciliation avec nous a menacé une voisine hier car il avait eu le même soucis avec elle il y a deux ans. Ma question est mon mari est en droit de retrait est ce que son employeur peut entreprendre une action en justice contre lui? Car son employeur voudrai changer mon mari de catégorie qu'on parte de notre logement de fonction mais que mon mari reste à travaillé dans la résidence sachant que le propriétaire sera tjr la si mon mari reste en droit de retrait après la conciliation mais nous nous ne comptons pas retirer nos plaintes

Merci par avance

Par kang74

Bonjour

Quel est le danger grave et imminent qui motive le droit de retrait ?

Je conseille bien evidemment une conciliation dans la mesure ou ce qu'il appelle un danger, serait si j'ai bien compris soit son employeur, soit le client de son employeur .

Vous comprendrez bien que mettre fin au danger dans ce cadre serait un peu compliqué ce qui n'empêche de vouloir gérer ce conflit

Et ce serait bizarre de dire qu'on est en danger grave et imminent au travail et de vouloir vivre avec ce danger grave et imminent puisque habitant sur son lieu de travail .

Je conseille plutôt de reprendre le travail, d'attendre le résultat des plaintes, et de trouver soit un autre travail, soit un autre logement (ou les deux)

Par Shaina86

La police a conseillé à mon mari de se mettre en droit de retrait car menacé de mort réitérer plus violence physique par rapport au propriétaire qui est son employeur. Di la vie de mon mari n'était pas en danger a travers les divers vidéos qu'on leur a fourni onne lui aurai pas conseillé ce droit. Ma question est est. Ce que peut faire l'employeur car mon mari n'est pas en sécurité un logement on en a fait une demande ça met 15 mois a en avoir